

# **1 La recherche sur la coexistence pluriethnique Bilan, critiques et propositions**

*Véronique De Rudder*  
*Sociologue, I.R.E.S.C.O.-C.N.R.S., Paris*

**L**il n'y a guère qu'en France que la présence des immigrants apparait si tardivement dans les réflexions sur la ville. La juxtaposition de groupes ethniques dans des quartiers de regroupement, ou leur dispersion progressive, le maintien des réseaux et solidarités, les spécialisations fonctionnelles, les conflits d'appropriation et de contrôle des espaces, résidentiels ou commerciaux et les négociations qu'ils entraînent parfois, les processus ségrégatifs ou de déségrégation, etc., font depuis longtemps l'ordinaire des recherches urbaines anglo-saxonnes, quand elles ne sont pas constitutives, même, d'une anthropologie de la ville<sup>1</sup>.

Le thème de l'immigration et de son devenir, celui de la société pluri-ethnique, de ses conflits et de ses formes de stratification sont devenus depuis une dizaine d'années objets de débats, de polémiques et d'enjeux électoraux en France. Plus encore que l'entreprise où les rapports sociaux et les relations semblent relativement forma-

---

1. Voir les travaux fondateurs de l'École de Chicago : *L'École de Chicago*, présentation de Y. Graffmeyer et I. Joseph, Grenoble, Ed. du Champ urbain, 1979 et l'ouvrage de Ulf Hannerz : *Explorer la ville*, Ed. de Minuit, 1980.

lisés par l'enjeu productif, et codifiés par les normes professionnelles comme par la hiérarchie, l'habitat et les espaces collectifs urbains sont apparus comme les lieux-mêmes d'un cumul de dysfonctions : dégradation physique et anomie, ségrégation et hiérarchisation dans la citoyenneté, conflits de cohabitation... Les travaux se sont multipliés, et leurs thématiques, comme leurs méthodes, quelque peu renouvelées, comme on le verra ci-dessous. On ne peut que se féliciter du relatif foisonnement actuel des travaux sur des sujets jusqu'ici fort peu traités, c'est le moins que l'on puisse dire, par les sciences sociales en France. Pourtant, la recherche en ce domaine, malgré l'existence d'une réelle demande, ne paraît pas sortie du double isolement dans lequel elle était jusque-là tenue : isolement au sein des sciences sociales, d'une part, isolement quant à sa capacité à diffuser les connaissances acquises au-delà des spécialistes, d'autre part.

C'est que les cadres d'analyse et l'organisation conceptuelle du champ sont fort peu unifiés. Il n'y a actuellement ni consensus ni vraiment constitution d'« écoles » sur les repères théoriques susceptibles de fonder les recherches empiriques de façon à les rendre réellement cumulatives. De nombreuses notions nouvelles sont apparues depuis vingt ans, mais celles-ci ne sont pas toujours clairement définies, ou ne le sont que partiellement, et de façon divergente selon les auteurs. Nombre d'entre elles sont empruntées à la sociologie américaine ou plus généralement anglo-saxonne, sans référence aux corpus théoriques, ou même empiriques, dont elles sont tirées ; leur pertinence dans des contextes intellectuels et historiques différents reste ainsi sujette à caution. En outre, les recherches suivent trop souvent des « modes » plus ou moins éphémères, que la demande dite « sociale » — mais qui se réduit en fait le plus souvent à la commande institutionnelle et politique — suscite en grande partie. Le résultat est une certaine répétitivité associée à un éclatement, tandis que restent trop souvent irrésolues des questions abandonnées aussitôt qu'abordées.

La répétition est utile lorsqu'elle vise à tester la validité et les limites d'application d'une théorie ou d'une problématique par l'étude de terrains et de situations différentes. En revanche, quand elle provient, comme c'est trop souvent le cas, de l'adoption a-critique de problématiques issues du sens commun, des médias et d'une « demande sociale » mal informée (elle-même alors généralement répétitive), des engouements passagers et de la sensibilité aux opportunités de financement, elle concourt finalement à la production de stéréotypes. Pour prendre quelques exemples bien connus, on ne compte plus les monographies reprenant les mêmes énumérations des nationalités des habitants, les présomptions de conflits dus aux différences entre modes d'habiter et structures familiales, ni les constats d'exclusion d'une partie d'un grand ensemble (habité par les

immigrés et les familles « à problèmes ») par l'autre partie, à moins que ce ne soit l'exclusion d'une cage d'escalier par une autre, comme s'il s'agissait là d'explications !

L'éclatement est pour partie disciplinaire — encore que les collaborations dans le domaine qui nous occupe plutôt plus fréquentes que dans bien d'autres — mais résulte surtout d'une faible articulation entre problématiques issues de différentes sous-disciplines. L'accumulation de travaux sans perspective théorique commune, ou transversale, entrave la capitalisation.

Il faut, pour être juste, souligner que les sciences sociales ne se laissent pas aisément interroger par les phénomènes qui nous intéressent, ni par les analyses que nous en proposons. Si le champ des relations inter-ethniques peut émerger en France, c'est à la condition de convoquer les domaines constitués (travail et entreprise, éducation, famille, sciences politiques, sans parler de l'urbain, qui nous intéresse ici au premier chef) pour que les faits migratoires, ethniques et inter-ethniques cessent d'y apparaître comme autant d'épiphénomènes. Combien de recherches omettent, dans leurs enquêtes comme dans leurs interprétations, les populations d'origine étrangère, ou minoritaires, alors même qu'elles affirment les découpages (catégories ou sous-catégories socio-professionnelles, origines sociales et régionales remontant à la génération des grands-parents, trajectoires sociales et résidentielles, etc.). L'excellente recherche de Chamboredon et Lemaire (1970)<sup>2</sup> sur la cohabitation entre familles saisies à différentes étapes de leurs carrières sociales et résidentielles est exemplaire de ce type d'« oubli », qui concerne pratiquement un dixième de la population, et 13 % de la classe ouvrière. Cela ne signifie pas que la référence à l'origine serait toujours pertinente, au contraire. Mais pour le savoir, il faudrait s'être mis en situation de l'étudier. L'idéologie nationale française opère au sein même de la recherche la dissolution des faits ethniques et inter-ethniques qui la caractérise, alors que dans la réalité ceux-ci ne manquent pas de se rebiffer. Le maintien dans une position scientifique relativement marginale des recherches sur ces thèmes en provient à l'évidence. Mais ceci n'excusant pas cela, il demeure que ces réalités ne parviendront à s'imposer dans les sciences sociales que lorsqu'elles auront été analysées de manière à proposer un corpus suffisamment construit et intelligible pour que les non-spécialistes puissent s'en emparer.

La brève analyse critique de la littérature sur la coexistence et la cohabitation pluri-ethniques présentée ci-dessous vise à rendre plus clairs les acquis et les problèmes restant en suspens, les propositions théoriques qui suivent s'appuient sur eux.

2. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie des ouvrages cités, ci-dessous.

## 1. Pour un bilan des recherches : de l'extériorité à l'intériorité sociales

L'immédiat après-guerre, pour des raisons qui tiennent sans doute aux chocs idéologiques subis et aux urgences de la reconstruction, offre peu d'études sur les étrangers en France et aucune sur la cohabitation. La sociologie et l'anthropologie, qui n'avaient pas encore connu leur niveau de développement et de spécialisation contemporains, ignorent pratiquement ce thème. Les quelques travaux existants, quand ils ne sont pas de nature générale (ou politico-polémiques), relèvent, comme avant la guerre<sup>3</sup>, essentiellement du droit et, pour ce qui nous intéresse, de l'histoire et de la démographie sociales. C'est souvent l'étude d'une vague migratoire, ou celle des étrangers dans une région, qui amène les auteurs à s'intéresser à leur localisation et à leurs conditions de vie : logements, quartiers de regroupement, activités, etc. Les changements d'approches, que j'essaie de résumer ci-dessous, se font donc au sein d'une production inégale, et se situent dans un laps de temps très court au regard d'une histoire intellectuelle. S'ils n'expriment peut-être pas de véritables tendances profondes, lesquelles ne pourraient être saisies qu'avec un recul plus grand, leur ligne brisée donne une idée des acquis et des interrogations qui subsistent ou surgissent. On peut être certain, en tout cas, d'une chose : après la guerre, le thème n'a pris de l'importance, au moins quantitative, qu'au cours des années 70, et cela correspond à une nouvelle perception des enjeux de l'intégration des immigrants récents dans la société française.

Mis à part quelques travaux isolés, parmi lesquels il faut citer ceux, précurseurs, d'A. Michel (1955, 1959 et 1962), le thème des étrangers dans la ville n'apparaît vraiment dans la recherche en sciences sociales d'après-guerre que vers la fin des années 60. Alors que domine l'impression que les nouvelles vagues migratoires sont provisoires et qu'elles fonctionnent sur le modèle de l'immigration tournante, ce sont surtout les sciences économiques qui se mobilisent<sup>4</sup>, tandis que médias et institutions publiques mettent volontiers en question les capacités d'*adaptation* des nouveaux arrivants, sus-

3. Cf le célèbre ouvrage de G. Mauco *Les étrangers en France* (Thèse de géographie sociale).

4. Voir par exemple les travaux sur les coûts et avantages de l'immigration pour les pays d'accueil comme celui de Reiffers J.L. (1971). Enseignements de l'immigration de travailleurs étrangers en R.F.A. Économie et humanisme, juillet-août ; ou les tentatives de modélisation des nouveaux flux migratoires nord-sud (par exemple Courgeau D. (1970). *Les champs migratoires*. Paris, P.U.F. ; Tapinos G. (1975). *L'immigration étrangère en France 1946-1972*. I.N.E.D. et P.U.F., Travaux et documents n° 71.

citant quelques travaux (Calame 1972 ; Descloîtres 1967). Mais le recrutement massif de main-d'œuvre immigrée, sans commune mesure avec les structures d'accueil mises en place, attire aussi l'attention sur les *conditions de vie* des immigrés. Si le logement et la consommation de la classe ouvrière française se « normalisent » dans un mouvement que M. Verret<sup>5</sup> appellera « l'accès à l'ordinaire » (c'est aussi l'époque des thèses sur « l'embourgeoisement » de la dite classe ouvrière), ceux des immigrés nouvellement arrivés, apparaissent au contraire comme « extra-ordinaires ». On publie des descriptions de bidonvilles, habitat insalubre puis cités de transit (Arditti *et al.*, 1974 ; Bouchez 1968 ; Cladel 1979 ; Gisti 1973 ; Hervo et Charras, 1971 ; Liscia 1973 et 1974...), et des études sur l'inégalité des immigrés par rapport aux Français de même catégorie socio-professionnelle (Butaud 1973 ; Heliot 1971).

L'époque est, intellectuellement, centrée sur l'analyse, souvent dénonciatrice, d'un système et d'une structure socio-économique *producteurs* des situations sociales, par les voies de l'exploitation, de la surexploitation et de la domination. Une bonne partie de l'essor de la sociologie urbaine de ce moment s'attache d'ailleurs à mettre au jour la production des formes et des ségrégations spatiales par l'État et les forces capitalistes<sup>6</sup>. On s'interroge alors aussi sur la segmentation, voire sur la disjonction par rigidification de la tendance segmentaire, des marchés du logement pour autochtones et pour immigrés (Dos Santos et Marié, 1973).

C'est après 1974, et la suspension de l'entrée de nouveaux travailleurs, que la recherche commence à aborder la cohabitation pluri-ethnique. La politique d'aide au retour n'a pas les effets escomptés, et le regroupement familial des immigrés, malgré les entraves qu'il subit, s'accélère. La résorption des bidonvilles et de certains périmètres insalubres favorise une pénétration progressive des familles immigrées dans le logement social, du moins dans la partie de son parc la moins attractive, en périphérie mal desservie, en cours de prolétarianisation ou de dégradation, délaissée par ceux qui accèdent à la propriété (Pinçon 1981). C'est d'ailleurs dans ce secteur que la cohabitation inquiète le plus. La notion de « seuil de tolérance aux étrangers » apparaît dans les médias, se divulgue, et fait son chemin dans les administrations. En 1975, un colloque réunit des sociologues sur la pertinence de cette notion qui leur est communément attribuée, mais dont ils récusent la paternité (« *Le seuil de tolérance aux étrangers* », 1975). Elle est clairement critiquée et certains auteurs montrent qu'elle est surtout un instrument auto-justificatif de gestion des populations pour les institutions chargées de la distribution du logement et de l'aménagement urbain (Hayot 1975 ; Marié 1975 ; et,

5. Verret M. (1979) *L'espace ouvrier*, Paris, A. Colin.

6. Voir, notamment, les travaux du Centre de sociologie urbaine.

par ailleurs, Beauge 1975 et De Rudder 1980). Au-delà du logement, la répartition des immigrés dans l'espace géographique national et régional et les enjeux de leur localisation apparaissent d'abord comme problème politico-social<sup>7</sup> puis dans la recherche (Barou 1975, 1978, 1980 ; Guillon 1975, 1978, 1983...).

Cette période est aussi marquée par l'une des plus importantes luttes urbaines de l'après-guerre : la grève des loyers dans les foyers pour travailleurs migrants de la S.O.N.A.C.O.T.R.A., qui fera l'objet d'une littérature mi-scientifique/mi-militante (Gisti 1979). Entre 1976 et 1980, de nombreuses études et réflexions sont publiées sur ou à propos de ce mode de logement parfois considéré comme « idéal-typique » du traitement social réservé aux immigrés : isolement et marginalisation, maintien en dépendance et contrôle, reproduction restreinte de la force de travail... (Fournier-Liebermann 1977 ; Sayad 1980). Au-delà même des foyers, le thème de la *gestion institutionnelle de l'immigration* (Jacquier, Jeantet et Leconte 1977), déjà abordé par les auteurs de « *La fonction miroir* » (Marié *et al.*, 1973) apparaît dans la recherche à propos du logement (*Le labyrinthe* 1978 ; Liscia 1975 ; De Rudder 1979...). Il permet de saisir à travers le statut et la fonction sociale que l'administration et les institutions françaises réservent aux immigrés, certains modes de fonctionnement et de résolution des problèmes sociaux qui leur sont propres. Les immigrés sont ainsi mués en « analyseurs » de la société globale, révélant malgré eux ses dysfonctions.

Avec les années 80, en même temps que celle de la crise, survient la prise de conscience du caractère structurel et stable de la présence des immigrés en France, ce qui inclut la naissance en France d'une « seconde génération ». Elle suscite une certaine radicalisation, au détriment de la relative indifférence antérieure, dont témoignent non seulement le contenu, mais aussi la multiplication des sondages d'opinion. La résurgence du racisme et la réapparition d'une expression politique xénophobe anti-immigrés entre en réaction contre l'incorporation de ces populations dans la société et la nation, diffuse l'amalgame entre immigration, chômage et insécurité, et les diverses variantes du thème catastrophiste du déclin de l'identité nationale. De leur côté, les immigrés et surtout leurs enfants commencent à revendiquer une reconnaissance et une participation égalitaires, et plus ou moins spécifiques, dans la société française. L'interrogation sur leur intégration devient omniprésente tandis que leur assimilation est souvent, comme dans l'entre-deux-guerres, préjugée impossible au nom de la « distance culturelle » entre Français

7. Cf. Déclaration des maires communistes exigeant « des mesures pour mettre un terme à l'aggravation du déséquilibre de la répartition des travailleurs immigrés » (1976). « Affaire des bulldozers » de Vitry en décembre 1980 et exigence, par les élus communistes d'une « répartition équitable » des familles immigrées...

« de souche » et originaires de pays sous-développés. (De Rudder 1987b). Une ré-invention implicite de l'histoire fait apparaître les immigrants des périodes antérieures comme « naturellement » assimilables du fait de leur origine européenne « culturellement proche », tandis qu'au contraire, des historiens montrent combien ce processus fut difficile, cahotique et, parfois, long<sup>8</sup>.

Alors que les situations d'habitat « captif » et d'exclusion résidentielle provoquées ou aggravées par la crise se multiplient — généralement interprétées, au mépris de la réalité, en termes de « ghettos » (De Rudder 1982a) — et que la pratique des quotas dans le logement social tend à se généraliser en silence, médias, institutions et politiques s'interrogent sur les conflits de cohabitation, l'incompatibilité entre cultures et modes de vie, l'échec scolaire, la déviance et les problèmes d'identité de la « seconde génération ».

Le climat intellectuel général change. La perte d'influence des théories globales et explicatives et une certaine déconsidération des approches marxiste, ou structuro-fonctionnaliste, s'accompagnent d'une attention accrue aux phénomènes culturels et identitaires, à l'acteur social, aux modes de vie, au local, aux approches « compréhensives ». La *cohabitation pluri-ethnique*, les *voies* et les *formes de l'insertion*, les *pratiques culturelles minoritaires* prennent, en partie sous l'effet de la commande publique, une place croissante dans la recherche. Celle-ci se développe d'ailleurs considérablement : entre 1981 et 1989 on compte environ trois fois plus de publications que dans les dix années précédentes. Elle se professionnalise, aussi, et tente de sortir de la marginalité dans laquelle elle était tenue jusque-là dans les sciences sociales.

Avec la redécouverte de l'École de Chicago, le *développement de l'ethnologie urbaine*, et l'adoption de *méthodes ethnographiques*, ou proches de l'ethnographie dans la sociologie et la géographie, font sans aucun doute partie des faits marquants de cette période. C. Petonnet, dans des recherches remarquables et longtemps restées isolées sur les cités de transit, les bidonvilles et les banlieues a fait, en la matière, œuvre de pionnière, portant presque seule en France cette approche anthropologique sur les faits urbains minoritaires (Petonnet, 1968, 1970, 1978, 1979, 1982 voir aussi Carreno, Hayot et Lesme 1974) désormais suivie (Althabe 1987 ; Boumaza 1983 ; Selim 1985).

En même temps, des recherches sur la *cohabitation pluri-ethnique* ouvrent de nouvelles problématiques. Les difficultés réelles ou supposées de la cohabitation dans les grands ensembles et le logement social péri-urbain dévalorisé et stigmatisé, en particulier,

8. Cf. Green N., *Les travailleurs immigrés juifs à la belle époque : Le pletzl de Paris*. Paris, Fayard ; Noiriol G. *Le creuset français*, Paris, Seuil, 1988 ; Tripier M. *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, C.I.E.M.I. — L'Harmattan, 1990.

suscitent des études souvent financées par les pouvoirs publics au moment où ils mettent en place la Commission nationale pour le développement social des quartiers (laquelle publiera ses propres rapports dont les propositions s'appuient sur des travaux de recherches : 1982, 1983, 1984, 1986). Au-delà de la multiplication d'études trop souvent pré-construites et de contenu répétitif, l'analyse des enjeux matériels et symboliques de la coexistence entre autochtones et immigrés révèle le rôle des processus d'identification et de distinction entre groupes et fractions de classes, en particulier au sein des couches populaires, processus qui tout à la fois éclairent et relativisent les enjeux proprement culturels, dont l'autonomie reste cependant mal éclaircie (Althabe 1987 ; Belbahri 1984 ; Blanc 1984 ; Blanc et Garnier 1984 ; Borgogno 1981, 1982a et b, Borgogno et Andresen 1986 ; Boumaza 1983, 1985 et 1988 ; Foret 1983 et 1986 ; Gruel 1985 ; Guillon et Taboada-Leonetti 1987 ; Léger et Tripier 1984 ; Mantovani et Saint-Raymond 1984 ; De Rudder 1982b et 1983 ; Saadi 1982...). Plus que le logement *stricto-sensu* ou les modes de vie, ce sont donc les statuts, les stratégies, les relations concrètes et les représentations réciproques des groupes en présence qui font l'intérêt de ces investigations, lesquelles s'étendent peu à peu à des quartiers moins stigmatisés ou jugés moins conflictuels, considérés par les chercheurs comme au moins aussi révélateurs (Boumaza et Mendousse 1987 ; Benayoun, Mantovani et Saint-Raymond 1987 ; De Rudder et Guillon 1987 ; Taboada-Leonetti et Guillon 1988...). La plupart de ces travaux, cependant, restent concentrés sur la cohabitation interne aux couches populaires. La fréquence de cette dernière n'explique pas seule cet attrait, en partie commandé par les financements de la recherche. Il en ressort cependant une image de la coexistence spatiale dominée par un certain type de problèmes sociaux et relationnels, qu'il serait pour le moins utile de comparer aux rapports qui s'instaurent dans d'autres configurations. Non seulement on échapperait ainsi plus facilement à l'emprise de certains stéréotypes, mais on approcherait peut-être mieux la difficile articulation entre faits de classe et faits ethniques. La question du conflit, notamment, qui traverse implicitement ou explicitement les problématiques de la cohabitation, et qui ne reçoit aujourd'hui aucune définition claire, pourrait enfin être abordée de front. Quelques travaux amorcent aussi une analyse des rapports différentiels à l'espace public de la ville et sur l'articulation entre urbanité et ethnicité, renouant avec une réflexion elle aussi conduite par l'École de Chicago, et avant elle par G. Simmel, sur l'étranger dans la ville (Battegay 1985a et b ; Joseph 1984a, b et c ; voir aussi Pinson 1988 ; Poche 1984 ; Raulin 1987a, b et c et Simon-Barouh 1982 et 1984).

L'intérêt croissant pour l'étude de phénomènes *localisés*, se fait en partie au détriment de l'approche antérieure sur la production ou la gestion des immigrés à travers leurs conditions de logement. Quel-

ques travaux, en particulier de géographes, ont maintenu une tradition d'études spatiales, souvent focalisées sur certains groupes (Faidutti-Rudolph, 1964 ; Guillon 1975 ; Guillon *et al.* 1977 ; Koudjikian, 1975 ; Simon, 1978...). Si le thème de *l'identité* traverse alors une bonne part des travaux sur l'immigration et les générations qui en sont issues, *la question ethnique* et celle de *l'ethnicité*, qui lui sont liées, émergent dans ceux qui concernent les immigrés dans la ville. Elles transparaissent dans des études sur les réseaux sociaux (Barou 1985 ; Begag 1984 ; Katuszewski et Ogien 1981), et sur la vie associative des immigrés<sup>9</sup>. Mais elles sont surtout plus ou moins essentielles dans les études de secteurs de regroupements communautaires et de *territorialisation*, d'une part, et dans celles des spécialisations professionnelles ou commerciales au sein de certaines immigrations, d'autre part (Abeles 1983 ; Barou 1982 et 1985 ; Benveniste 1982 et 1987 ; Boubakri 1984 et 1985 ; Guillon et Taboada-Leonetti 1986 ; Hassoun 1987). Outre l'éclairage qu'elles apportent sur le devenir de certaines vagues migratoires et la variabilité des formes de structuration communautaire, ces recherches montrent que l'espace urbain est le support ou, plus rarement, l'enjeu de pratiques sociales et culturelles à la fois enracinées dans des réseaux de solidarité qui se prolongent dans le temps, et portées par des stratégies collectives diverses d'adaptation au contexte. Elles offrent toutefois peu de moyens de comparaison entre espaces urbains ou entre vagues migratoires, dans la mesure où elles restent souvent très attachées à l'examen étroitement conjoint d'un groupe et d'un territoire. La notion d'« ethnicité », en outre, reste floue, sa définition « classique » dans la sociologie américaine nécessitant un remaniement théorique adapté à la structure socio-politique française où l'« ethnique » n'est pas, traditionnellement, une voie légitime d'expression-collective<sup>10</sup>.

L'évolution thématique a fait passer les immigrés de France du statut d'objets du traitement institutionnel à celui de sujet, d'acteurs de leur propre insertion. Le misérabilisme a reflué, mais, avec lui, l'analyse du rôle des structures et du système institutionnel, et au-delà, social, sauf pour ce qui concerne les politiques et les pratiques d'attribution des logements sociaux (C.N.D.S.Q. 1982 et 1984 ; Dourlens et Vidal-Naquet 1984 ; Dupuy 1988 ; Lévy 1984 ; Pinçon 1981). Quelques chercheurs tentent cependant de maintenir le lien analytique entre politique ou gestion urbaine, conditions de logement, ségrégation sociale, discrimination ethnique et problèmes de cohabitation

9. Les associations d'étrangers sont autorisées légalement depuis 1981, et ont connu un essor considérable. Voir notamment les travaux réalisés ou rassemblés par M. Oriol, et en particulier : Oriol M. (1985) L'institué et l'organisé : propositions dialectiques sur les pratiques associatives des immigrés in *Les réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale. Études méditerranéennes*, fascicule 9.

10. Voir à ce sujet : Body-Gendrot S. Les immigrants dans la vie politiques aux États-Unis et en France. *Revue Européenne des migrations internationales*. Vol. 4, n° 3, 1988.

(voir par exemple : Ailloud et Labrosse 1986 ; Blanc 1983 ; Boumaza 1983a et b, 1984 et 1988 ; Céalis et Jansolin 1982 ; Champion 1987 ; Conte *et al.* 1981 ; Ginesty-Galand 1984 ; De Rudder 1980, 1982b, 1984, 1988).

## 2. Au-delà du bilan : Positions critiques et propositions théoriques

Si l'explication des faits de cohabitation par les chiffres — soit sous forme voilée ou euphémisée, par un « seuil de tolérance » rigide ou fluctuant — semble avoir reflué, le mode de pensée à l'œuvre dans ce type d'approche n'a nullement disparu. Au-delà des recensements maniaques des nationalités et des origines — d'ailleurs sujets à caution dans la situation actuelle où on nomme « immigrés » des gens nés en France, « étrangers » des Français, « arabes » des européens, « musulmans » des athées, etc. — et qui continuent de parcourir une bonne part de la littérature, il subsiste l'image d'une confrontation, d'un « face à face » ethnique, qui réduit les relations à un schéma binaire « Français/immigrés », où les nombres sont jugés essentiels.

De ce point de vue, on aimerait que soit enfin remplacée l'alternative gestionnaire, voire politicienne, du regroupement et de la dispersion par des études beaucoup plus essentielles sur la marge de liberté résidentielle des groupes discriminés, en fonction des catégories socio-professionnelles.

De la même façon, l'abandon de la problématique des « ressemblances/différences », qu'elles soient culturelles, religieuses, nationales... s'impose. Nous savons désormais que ni la différence, ni la ressemblance ne constituent des concepts opérationnels<sup>11</sup>, et qu'en tout état de cause, les dites « différences » ne produisent pas plus de conflit que les « ressemblances », et même sûrement moins.

Seules, en tout cas, les recherches qui sont délibérément sorties du système de pensée dichotomique, de la problématique univoque

11. Ils ne reçoivent pas non plus de véritable définition conceptuelle, le raisonnement étant parfaitement circulaire : est différent ce qui n'est pas identique, et identique ce qui n'est pas différent. G. Deleuze, pour sa part, met l'accent sur le paradoxe qui affecte le système des représentations. « Seul ce qui se ressemble diffère ; et seules les différences se ressemblent » in *Différence et répétition* Paris P.U.F. 1968, p. 153. Voir aussi René Girard : « Ce n'est jamais leur différence propre qu'on reproche aux minorités religieuses, ethniques, nationales, c'est de ne pas différer comme il faut, à la limite de ne pas différer du tout », in *Le bouc émissaire* Paris, Grasset, 1982, p. 34.

d'une opposition entre conflit et compatibilité, ont pu, ces dernières années, produire de nouvelles connaissances.

D'autres problèmes demeurent. Le premier concerne la façon même dont on pose la question des relations inter-ethniques en situation de coexistence spatiale. L'analyse de ces relations présuppose trop souvent l'ethnique et sous-estime le relationnel. Parce qu'ils ne sont pas monolithiques, parce que des tensions internes les travaillent, parce que des stratégies individuelles ou collectives différentes y apparaissent, les groupes dits « ethniques » en raison d'une origine culturelle ou nationale commune, ne forment pas des ensembles homogènes. La catégorie ethnique, à moins de se soumettre aux stéréotypes, doit donc elle-même être d'emblée considérée comme une catégorie provisoire, en constante redéfinition, voire, en certains cas, abandonnée. L'appartenance ethnique réelle ou supposée, revendiquée ou attribuée, loin de constituer une essence, n'existe véritablement qu'au sein de la dimension interactive, et donc relationnelle, qui lui est intrinsèque. Il n'y a pas, dans nos sociétés, d'abord des groupes ethniques, puis des relations entre eux. C'est au contraire dans l'interaction que les groupes ethniques se définissent (auto-définition) ou sont définis (hétéro-définition). Ainsi, l'usage du terme « ethnique » pose problème, d'autant qu'il tend à se vulgariser depuis quelques années comme synonyme euphémisé de l'adjectif « racial ». Son emploi, malgré son ambiguïté, est lié à l'existence, au niveau international, d'une « sociologie des relations inter-ethniques » dont l'intérêt est indéniable. Mais cet usage fait moins référence à la notion anthropologique d'« ethnie », elle aussi contaminée par celle de « race », qu'à celle de « groupe ethnique », conçu comme « ensemble humain possédant une certaine homogénéité du point de vue socio-culturel »<sup>12</sup>. Cela suppose évidemment qu'au contraire d'une pratique courante, les groupes dominants ou majoritaires soient considérés, indépendamment de la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes, comme des groupes ethniques, mais que leur éventuelle homogénéité ne soit pas plus présupposée que celle de tout autre groupe. Surtout, il n'y a pas, loin s'en faut, que de « l'ethnique » dans les relations inter-ethniques. Celles-ci, comme les identités qui y sont en jeu, sont aussi bien sociales, économiques, culturelles, sexuelles ou politiques. L'identification des protagonistes en termes ethniques — c'est-à-dire tour à tour nationaux, culturels, religieux ou « raciaux » — concurrence plus ou moins les autres identifications possibles, même si, entre autochtones et immigrés, celles-ci se superposent souvent, leurs positions socio-économiques et leurs statuts ethniques étant en grande partie cumulatifs dans la réalité sociale comme dans les représentations. Lorsque l'on étudie,

12. Simon P.J., Propositions pour un lexique des mots-clés dans le domaine des études relationnelles. *Pluriel*, n° 4, 1975.

donc, les relations inter-ethniques, le premier et principal écueil serait sans aucun doute de préjuger du poids et du statut de la dimension ethnique dans ces relations, ce qui aurait pour conséquence de considérer comme acquis ce qui, justement, est en question et devrait constituer l'objet même de la recherche. Dans les situations d'interaction comme l'est la cohabitation, la mobilisation de l'identité ou de l'identification ethniques n'est ni inéluctable, ni permanente. Bien des enjeux opposent ou réunissent les acteurs collectifs sur des bases circonscrites à des positions ou rôles sociaux et qui, d'ailleurs, intègrent parfois celle-ci sans nécessairement la privilégier. Être locataire ou propriétaire, commerçant ou client, jeune, chômeur, usager, parent d'élève, membre d'une association, etc. mobilise, selon les lieux et les circonstances, des aspects et des registres différents, qui font tous partie de l'identité des personnes.

Le second problème concerne la façon dont les études de localités ou de communautés situent leurs interrogations par rapport à une problématique générale. Diverses approches y sont possibles, selon, notamment, que l'on a un abord anthropologique ou sociologique, selon que l'on privilégie l'étude d'un groupe ethno-culturel ou celle d'une aire urbaine, ou encore, comme c'est notre cas, celle des relations inter-ethniques elles-mêmes. Pour le dire brutalement, la cohabitation — pluri-ethnique ou non — ne nous paraît pas constituer un objet théorique, mais une réalité sociale à interroger d'un point de vue conceptuel précis. L'énoncé d'un « sujet » ne dispense pas de la construction d'un objet. C'est à ce prix que les résultats acquis peuvent être reconnus et appropriés par l'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler la communauté scientifique. Or, trop souvent, cet objet « échappe ». Le quartier, la cité, la communauté, quelles que soient leur singularité et leur irréductibilité, n'ont d'intérêt pour la connaissance que pour autant qu'on les rattache aux systèmes dont ils font partie, et qu'on les compare à d'autres. La domination de la recherche par les « problèmes sociaux » politiquement sensibles, tels que les pouvoirs publics, les gestionnaires et les médias les définissent n'a sans doute pas aidé à la construction d'un corpus théorique, mais la soumission de certains chercheurs aux questions posées non plus. D'un autre côté, il en est qui, pour diverses raisons, pratiquent une « surlocalisation du social » (Belbahri 1984) ou cèdent, bien plus que les populations qu'ils étudient d'ailleurs, à « l'enfermement communautaire ». Les bonnes monographies ne sont pas seulement riches d'informations, elles permettent de saisir de l'intérieur les pratiques, les représentations, et le sens qu'elles ont pour les acteurs, en les rattachant à leurs significations sociales plus générales, significations qui trouvent leur cohérence dans la structure macro-sociale. Elles ne présupposent pas non plus l'existence d'une entité, dont elles doivent, au terme de leur investigation, démontrer l'existence éventuelle, ou, au contraire, l'inexistence. Les cas d'artefact en ce domaine sont

suffisamment ordinaires dans la presse, et fonctionnent assez souvent comme discours auto-réalisants ou « prophéties créatrices », pour que la recherche fasse, elle, preuve de l'élémentaire prudence qui devrait toujours être la sienne.

On pourrait, sur la notion de conflit, énoncer le même genre de mise en garde. Il y a là un problème d'objet. Lorsqu'on cherche le conflit, il n'est généralement pas très difficile de le trouver, au moins à l'état latent. À l'inverse, les accommodations, compromis, coopérations et solidarités ne sont pas rares, même si les acteurs n'en disent, voire n'en « savent » rien (Boumaza 1985 ; Bategay 1985 ; Joseph 1984 ; De Rudder 1990). Certaines compétitions sur le contrôle hégémonique des modes d'usage et d'occupation de l'espace sont des rapports de forces silencieux, d'où le conflit est par définition, ou tacitement, exclu. Certaines situations d'entrecroisement et de sociabilité intenses, et même relativement égalitaires, sont constamment traversées de conflits, parfois vifs, qui restent ponctuels. Dans bien des cas, ce n'est donc pas à travers l'existence ou l'absence de conflits que l'analyse saisit le mieux les types d'équilibres relationnels instaurés, mais par le biais de la reconnaissance — acceptation ou refus — ou du déni de la présence d'alter (Benayoun, Mantovani et Saint-Raymond 1987 ; Guillon et Taboada-Leonetti, 1987 ; De Rudder et Guillon 1988 ; Taboada-Leonetti et Guillon 1989). La question de l'ethnicisation des relations sociales de coexistence — processus par lequel la référence ethnique occupe une place prépondérante ou centrale, par préférence (réseaux professionnels, économiques, affinitaires) ou par rejet (évitement du contact, inquiétude *a priori* ou discrimination) — paraît, de ce point de vue, parfois bien plus pertinente.

Une bonne part de ces problèmes renvoient à ceux, classiques en sciences sociales, de l'articulation entre analyse macro-sociale et observation micro-sociale, d'une part, et entre étude des pratiques et étude des représentations, d'autre part. Pour tenter de clarifier l'approche de la coexistence entre groupes ethno-culturels, on peut proposer de distinguer quatre voies différentes, mais reliées entre elles. Il s'agit d'un découpage épistémologique et méthodologique, dont la recherche empirique ne saurait se contenter. Il lui appartient, au contraire, de montrer comment l'articulation entre ces quatre « niveaux » d'analyse définit, en chaque cas concret, une situation spécifique.

a) Les statuts et les positions relatives des groupes en présence, sur les plans économiques, sociaux, institutionnels... qui relèvent de la structure globale forment ce que nous appellerons les *rappports sociaux inter-ethniques*. Leur analyse se situe à un niveau macro-social qui déborde largement l'interaction individuelle, et, d'ailleurs, ne la nécessite même pas, même si cette dernière en porte l'empreinte. Ces rapports s'arriment historiquement à la division sociale

et internationale du travail, aux relations internationales et aux rapports entre peuples, transcrits dans l'espace national par une structure ethnique. Le système hiérarchique de celle-ci confère à la nationalité, à la religion, à la culture, ou à la couleur, des rôles parfois différents et parfois redondants de classement et de distribution. Elles alimentent un cycle de reproduction de ces rapports sociaux à base ethnique, dans lequel elles fonctionnent comme « marqueurs » et souvent comme stigmates, lesquels justifient et attestent, tour à tour, la marginalisation ou l'intégration. Les rapports sociaux inter-ethniques outrepassent l'interaction concrète, ils ne s'y inscrivent pas moins, dans les modes de fonctionnement des plus ordinaires aux plus formels. Le maintien en position minorée des immigrés étrangers privés de toute expression politique (absence de droit de vote, mais aussi de regard sur l'organisation socio-politique et la gestion municipales, régionales, et nationales) mais aussi des soi-disants « immigrés » de nationalité française, dont la citoyenneté est restreinte au point que leur est déniée leur participation effective à la production de la société, expriment et entérinent ces rapports sociaux inégalitaires.

b) *Les relations sociales inter-ethniques* supposent le contact. Elles réalisent et formalisent concrètement les rapports sociaux inter-ethniques, mais acceptent de nombreuses variations locales et conjoncturelles. Parce qu'elles ne modifient guère l'ordre et les rapports internationaux, parce qu'elles peinent et tardent, en partie de ce fait, à modifier les stéréotypes et la hiérarchie ethniques, ces relations ne permettent guère, au moins dans le court terme, de subvertir la structure des rapports inter-ethniques et les représentations qui lui sont attachées. Mais elles n'en forment pas non plus le simple reflet, et peuvent en entraver la reproduction. Les études locales, circonscrites à des unités pertinentes de coexistence, trouvent, dans la diversité des situations qu'elles mettent au jour, tout leur intérêt — dont l'un des moindres n'est pas l'illustration qu'elles offrent des thèses d'H. Lefebvre sur les actes de la vie quotidienne, en tant qu'ils sont à la fois soumis aux instances et aux rapports sociaux dominants, et expressifs des tentatives individuelles et collectives de s'affranchir de cette aliénation<sup>13</sup>. La multiplicité des faits qui interviennent dans la coexistence, laisse en effet aux individus et aux groupes une marge de liberté concernant l'importance qu'ils accordent circonstanciellement aux appartenances, aux identités, aux frontières et aux stéréotypes ethniques. Et s'il arrive qu'on les trouve exactement transcrits — avec les rapports de domination/subordination qu'ils supposent — ils apparaissent aussi bien souvent moins figés, autrement disposés, recoupés par d'autres frontières sociales localement

13. Lefebvre H., *Critique de la vie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947 (tome 1); Paris l'Arche, 1961 (tome 2).

plus pertinentes. S'il existe ainsi des quartiers où la vie sociale repose au moins partiellement sur l'opposition, voire l'exclusion ethniques, il en est d'autres qui intègrent au contraire les immigrés dans la sociabilité et l'ordre social local, et de diverses façons. La nécessité de l'étude des conditions dans lesquelles les relations sociales s'ethnicisent est évidente, si l'on veut tenter de comprendre l'apparition des clivages et conflits de coexistence.

c) Au cœur de l'articulation entre faits de structure et faits de conjoncture, œuvrent les identifications et *les représentations réciproques des groupes*. Celles-ci s'ancrent dans les idéologies qui accompagnent l'histoire des rapports entre peuples et collectivités : guerres, conquêtes, alliances, rivalités et rapports de forces économiques ou politiques, exploitation ou domination collectives, concurrences sociales, mouvements d'émancipation et de libération, etc. L'auto-définition, aujourd'hui dominée par l'allégeance nationale, se forge en même temps que la représentation de l'altérité, dans un rapport constant de formulation et de reformulation, où les contours de « l'ethnique », c'est-à-dire du « Nous » et d'« Alter », ne cesse de se modifier<sup>14</sup>. Le regard extérieur qui enregistre ou impute une appartenance réelle ou imaginaire, chargée de négativité ou de positivité, contraint à réagir par intériorisation de l'image, voire du stigmata, ou par opposition à eux, dans le refus ou le retournement. Dans le domaine des relations inter-ethniques, les images et les stéréotypes sont eux-mêmes des enjeux cruciaux, sur le plan idéologique, bien sûr, mais aussi, très concrètement, dans les contacts inter-personnels quotidiens, sur lesquels ils exercent divers types de contraintes : méfiance, évitement, affirmation, déni... Au-delà du relationnel, ils forgent les images pétrifiées qui tout à la fois attestent des rapports sociaux inter-ethniques, et contribuent à leur consolidation. Chacun sait qu'aujourd'hui, la représentation de l'islam, en France, n'a que peu de rapport avec l'islam français. La violence du rejet est grosse du risque de la recherche du refuge dans une identité a-historique et a-sociale, dont, d'ailleurs, elle procède.

d) Un quatrième niveau, lié aussi au précédent, mais qui ne s'y réduit pas, concerne *les représentations de la coexistence elle-même*. Les images de soi et des autres conditionnent en partie l'épreuve du contact, qui est en bonne part imaginé ou vécu sous leur influence. Le procès de racisation (perception globalisante, renvoi à une « nature » essentiellement différente et inférieure, déshumanisation symbolique, peur et mépris...) <sup>15</sup> des immigrés du Tiers-monde, et particulièrement des originaires des anciennes colonies, fait redouter la co-résidence avec eux, par crainte de la dégradation

14. Cf. Gallissot R., *Misère de l'antiracisme*, Paris, Arcantère, 1985.

15. Cf. Guillaumin C., *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris, La Haye, Mouton, 1972.

de l'habitat, de l'insécurité, de « l'envahissement » qui signifierait perte de maîtrise sur l'espace et sur la sociabilité, bien sûr, mais aussi, au-delà, par angoisse de déclassement, de dévalorisation statutaire, voire d'indistinction identitaire<sup>16</sup>. Lorsque la cohabitation est ressentie comme un risque, ou comme un fait imposé, certains comportements d'évitement, d'hostilité ou de rejet collectifs visent à peser sur la concurrence et les rapports de forces locaux ou conjoncturels, en particulier lorsque les effets propres des statuts sociaux et juridiques structurels n'y suffisent pas.

Mais la stigmatisation des groupes minoritaires s'étend aussi aux espaces urbains ou péri-urbains qui leur sont accessibles, le plus souvent parce qu'ils sont délaissés par les autochtones qui en ont les moyens, en raison de leurs insuffisances fonctionnelles et/ou de leur adolescence. Les effets de la ségrégation sociale et de la discrimination ethnique favorisent la double catégorisation sociale et ethnique de ces secteurs. La boucle est bouclée lorsque le simple fait d'habiter tel quartier ou telle cité « marque » les individus, au point de susciter la méfiance, voire le refus d'un emploi. Ces « stéréotypes spatiaux », qui n'ont parfois aucun fondement statistique, pèsent donc eux-mêmes sur la coexistence spatiale, presque indépendamment de toute référence au réel, quantitatif ou qualitatif. Ainsi, hors même de toute situation conflictuelle, ils exercent une véritable contrainte sur les individus et leurs discours. Par adhésion, démarquage ou opposition, la description du « vécu » de la cohabitation, de la pratique personnelle que l'on en a, comporte l'existence de la référence — explicite, le plus souvent — aux images stéréotypées du quartier, des immigrés, et de la cohabitation.

### 3. Entre discours et pratiques de cohabitation

L'insertion socio-économique des immigrés, pour rester encore largement limitée aux emplois de faible qualification et aux logements peu attractifs, est cependant suffisante pour entraîner des relations de coexistence diversement motivées. Emploi, échange commercial, voisinage, côtoiement, suscitent des convergences d'intérêts, des solidarités, des complémentarités ou des oppositions. Cette sociabilité relativise le poids et les effets des identifications et

16. Voir, encore, René Girard : « Contrairement à ce qu'on répète autour de nous, ce n'est jamais la différence qui obsède les persécuteurs et c'est toujours son contraire indicible, l'indifférenciation », (*op. cit.*, p. 35).

des stéréotypes, voire, comme nous l'avons vu des rapports inter-ethniques structurels, mais elle ne les annule pas. Elle dépend des modalités économiques, spatiales et sociales de l'insertion des immigrants, de leurs propres comportements, et des représentations qui s'attachent à leur présence. Les activités de ceux-ci, leurs mouvements de préservation culturelle ou communautaire, d'intégration fonctionnelle ou d'assimilation, leurs projets d'installation ou de retour, leurs stratégies économiques, sociales, culturelles, résidentielles, les formes de leurs réseaux et de leur occupation de l'espace... modulent leurs propres engagements relationnels intra et inter-ethniques, en fonction des possibilités qui leur sont offertes, dans le groupe (capacités d'endo-organisation antérieures ou postérieures à la migration) et hors de lui (ouverture et fermeture selon les milieux sociaux). Le rôle, la place et le traitement que leur réservent les majoritaires délimitent leur marge d'action. Or, selon leurs propres intérêts, statuts et trajectoires, ceux-ci considèrent différemment les immigrants, dont ils ressentent la présence — et les formes qu'elle adopte — comme un danger, une utilité fonctionnelle ou encore une ressource sociale ou culturelle. Au sein d'une même aire urbaine, les autochtones hostiles, indifférents ou satisfaits coexistent bien souvent. De l'équilibre entre eux dépendent les frontières imposées aux minoritaires, les limites de leur autonomie, la fixation ou le déplacement des positions sociales assignées. La cohabitation pluri-ethnique apparaît ainsi comme une dynamique produite par des forces concourantes ou divergentes entre majoritaires et minoritaires, mais aussi entre majoritaires, d'une part, et entre minoritaires, d'autre part.

Les rôles sociaux, fonctionnels, urbains, culturels des immigrants varient dans chaque cas en fonction de la structure de la population et de l'évolution locale. Le type d'« utilité » (Marie *et al.*, 1977) qu'ils représentent localement participe ainsi à la définition et à la perception des enjeux de la coexistence. Il faut ici souligner la distinction nécessaire entre deux éléments qui organisent le « vécu » de la coexistence :

Le premier concerne la part d'intérêt immédiat qu'apporte cette dernière, intérêt qui peut être de natures très diverses, de la fonctionnalité (concierge, domestique étrangère, horaires de l'épicerie arabe, animation de la rue...) à l'échange relationnel (voisinage « convivial », fluidité des engagements), en passant par la satisfaction esthétique ou symbolique (commerces ou marché « exotiques », « richesse et vie du mélange », maintien de relations personnalisées comme remède à « l'anonymat »).

Le second concerne l'évolution de l'apport ou du risque qu'implique, pour le statut résidentiel et l'image sociale, la co-présence avec des immigrants. Le quartier, son évolution, sa valorisation ou sa dévalorisation économique, mais aussi symbolique — sanctionnés par les prix du marché immobilier et par la « réputation » — les

pratiques qui y sont jugées légitimes et celles qui y sont censurées, constituent en effet des enjeux plus ou moins immédiats. Ils sont objets de consensus, de concurrences, de négociations ou de conflits, ouverts ou larvés, où se jouent des formes d'intégration locale et de domination sociale.

Pour les acteurs de la coexistence, ces deux aspects peuvent coïncider ou, au contraire, s'opposer. Les pratiques concrètes de la cohabitation, seules, n'épuisent pas ce qui s'y déroule, non plus que les représentations qui en sont données à travers les discours. L'analyse des relations inter-ethniques se contente trop souvent du recueil de discours, et ignore les contacts, leurs circonstances, le type de liens sociaux qu'ils entraînent. Or il existe un hiatus bien connu entre les pratiques et les représentations de la cohabitation. Entre ce qui est fait et ce qui est dit, les contradictions sont plus que fréquentes. Telle personne qui dénonce « l'envahissement » du quartier par les immigrés, et leurs mauvaises manières, est amie avec son épicier tunisien ou son voisin algérien ; telle femme qui se déclare indifférente à l'origine de son employée de maison, lui cherchera, en cas de besoin, une remplaçante de même origine, au titre que « les Portugaises sont honnêtes et travailleuses » ; tel jeune homme qui se soustrait en fait à tout contact célébrera le caractère « mélangé » de son quartier... On pourrait ainsi multiplier les exemples. Ce hiatus, ces contradictions ne sont pas systématiques, mais ils sont répétitifs, et restent généralement inexplicables et, souvent inaperçus, du fait d'une attention trop exclusive portée aux discours, sans référence aux comportements réels.

L'une des voies par lesquelles on saisit le mieux la médiation entre discours et pratiques passe par une analyse en termes stratégiques. Entre les relations qui relèvent de l'intérêt immédiat, et l'évaluation des effets de la cohabitation, s'insère une démarche tierce, qui consiste à se positionner socialement pour donner de soi la meilleure image possible. On entre là dans une dimension projective, qui oriente le discours et parfois, l'envahit. Si les libres propos sur les relations personnelles avec des immigrés s'orientent presque toujours vers des prises de position sur « les immigrés ici », c'est en fonction d'une stratégie, ou au moins d'une tactique. Ignorant ou interprétant les comportements, comme s'ils ne recelaient pas de contenu propre, ou comme s'ils ne constituaient pas la « vérité » relationnelle, le discours, en glissant vers la généralité, vise la préservation ou la revalorisation statutaires. Les relations réelles peuvent alors être totalement tuées, au seul profit d'un système de démarquage, d'un refus d'identification avec ceux que l'on côtoie, et que l'on fréquente. Le fameux thème de « l'envahissement du quartier par les immigrés », généralement accompagné d'une déclaration d'absence de toute relation personnelle avec eux, est l'un des exemples récurrents de ce positionnement. Il révèle une stratégie de

mise à distance personnelle à l'égard de l'évolution du quartier, considéré comme encourageant la dévalorisation et la stigmatisation ethnique. La dénonciation des immigrés comme habitants illégitimes (« on n'est plus chez nous ») vise la réappropriation symbolique de l'espace, tandis que le refus de la relation cherche l'échappatoire au déclassement. La relation affinitaire avec un immigré, lorsqu'elle est reconnue, est souvent présentée comme exceptionnelle : elle n'est décrite comme possible que parce que « celui-ci n'est pas pareil »... De la même façon, on trouve chez les populations immigrées des dénonciations des comportements d'autres immigrés, en tant qu'ils terniraient leur image collective.

Il arrive toutefois que le positionnement stratégique prenne directement à contrepied les représentations dominantes. Le discours, alors, présente comme ressource et comme richesse ce qui est généralement dévalorisé : le quartier « vivant », « mélangé » — et vivant parce que mélangé — est célébré à travers la valorisation de la convivialité, de l'inter-culturel et du cosmopolitisme. Pour autant, ce discours ne permet guère de préjuger des relations personnelles de celui qui le tient : celles-ci peuvent, selon les cas, être nombreuses et intimes, mais tout aussi bien rester superficielles.

La réalité de la cohabitation pluri-ethnique ne peut donc s'appréhender à travers les seules images qui en sont données. Les contacts, que les discours ignorent ou minorisent, n'en ont pas moins des effets sociaux réels, en partie, d'ailleurs, parce qu'ils ne mettent pas nécessairement l'« ethnique » au premier plan ou au centre. Ceux-ci, en retour, peuvent modifier à court ou long terme statuts, perceptions réciproques et stratégies. Ce ne sont pas seulement l'interconnaissance avec le voisinage, l'échange de services et la solidarité qui font la sociabilité inter-ethnique. Les relations assez impersonnelles, très formalisées ou contractuelles, comme les échanges commerciaux, les rapports d'employeurs à employés, ou de propriétaires à locataires — qui ont le mérite d'intégrer une dimension conflictuelle et d'offrir des voies réglées de médiation — tissent aussi du lien social, objectivement inter-ethnique, qu'il se vive ou s'ignore comme tel.

L'usage, la fréquentation des espaces urbains ou résidentiels, les manières d'y être ou de n'y pas être, d'y agir, de s'y présenter à soi-même comme aux autres, d'entrer en contact ou de se soustraire à la relation, les concurrences ou les négociations dont leur appropriation ou même leur occupation (et ses modalités) font l'objet quali-

fient<sup>17</sup> ces espaces selon la façon dont les groupes se les partagent ou... refusent de se les partager. C'est pourquoi, au-delà de ce qui se dit, qui n'est jamais que ce qui peut-être dit, et qui fait partie de la relation de coexistence, il convient d'être aussi attentif à ce qui se passe, et même à ce qui n'advient pas, ce que seule rend possible la comparaison.

Cet article, faute de place, n'expose pas suffisamment à la critique les recherches que j'ai menées, pour la plupart avec Michelle Guillon et Isabelle Taboada-Leonetti, sur la cohabitation pluri-ethnique, et dont on trouvera les références dans la bibliographie. Je ne saurais prétendre qu'elles échappent à tous les problèmes, défauts et insuffisances que j'ai essayé d'énoncer. On m'accordera sans doute que la tension entre réflexion théorique et recherche empirique est telle qu'il n'est pas facile d'en combler les ruptures. Mais si je ne cherche ni excuse, ni indulgence, qu'on me pardonne au moins de n'en avoir peut-être pas suffisamment fait preuve à l'égard de tant de mes collègues auxquels, pourtant, j'ai essayé de rendre hommage.

## Références

On trouvera la bibliographie complète dans : BOUMAZA N., DE MARIA M.F. et de DE RUDDER V. *Banlieues, immigration, gestion urbaine, tome 2 : Sources d'information, banques de données, bibliographie*, Grenoble, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, 1990.

ABELES M.

(1983), Un espace marchand à Paris : le Carreau du Temple. *Ethnologie française*, n° 1.

AILLOUD D., LABROSSE J.M.

(1986), L'accessibilité au logement de la population étrangère dans l'agglomération lyonnaise. *Hérodote*, n° 43 spécial « Après les banlieues rouges. »

ALTHABE G. et SELIM M.

(1984), Rapports sociaux dans l'espace de cohabitation d'immeubles d'H.L.M. d'un grand ensemble urbain (Nantes, Bellevue en 78) : les familles

17. Nous préférons le terme « qualification » à celui de « marquage » de l'espace, employé par d'autres auteurs pour plusieurs raisons. La « marque » se surimpose plutôt à un espace pré-existant qu'elle modifie peu. La « qualification » peut être réduite ou importante, mais devient constitutive de l'espace. Même faible, elle participe de la production de l'espace. En outre, la notion de « marquage » évoque certains comportements instinctifs animaux qui délimitent leur territoire en le « marquant » (soit, bien souvent, en urinant...). Il nous paraît préférable d'éviter ce genre de dénotation ! Enfin, le terme « marquage » a une autre signification dans le champ des relations inter-ethniques, où il est pratiquement équivalent à celui de « stigmatisation » (classement négatif et dévalorisant d'un ou plusieurs traits considérés comme indélébiles). Nous préférons donc éviter les confusions entre notions, surtout lorsque, comme ici, elles peuvent se contaminer..

- étrangères. *Cahiers du Centre de recherche sur les mutations des sociétés industrielles*, n° 5.
- (1987), Production de l'étranger et xénophobie. *Actes du colloque Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*, Paris, O.R.S.T.O.M.
- ARDITTI S., ROGER-FAYMAN B., ROUSSILLE B., WUHL S.  
 (1974), *L'habitat insalubre, le logement des travailleurs immigrés*, Paris, Copedith.
- BAROU J.  
 (1975), La répartition géographique des travailleurs immigrés d'Afrique noire à Paris et à Lyon. *Les cahiers d'Outre-mer*, Université de Bordeaux-III.  
 (1978), L'insertion de l'habitat des travailleurs immigrés dans le tissu urbain : l'exemple d'un foyer de Paris. *Civilisations* n° 1-2.  
 (1980), Immigration et enjeux urbains, *Pluriel*, n° 24.  
 (1982), Vagues migratoires et territorialité, in *Le logement des immigrés en France*. Actes des journées d'étude, Lille, O.M.I.N.O.R.  
 (1985a), *Les réseaux de solidarité existant au niveau du quartier du pile à Roubaix*. Rapport de recherche-action, Paris, Inter-face Migrants. (multigr.)  
 (1985b), Genèse et évolution d'un village urbain : le cas d'un groupe d'immigrés algériens installés dans un ensemble d'ilôts du 16<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. *Ethnologie française*, avril.
- BATTEGAY A.  
 (1985a), La génération de l'espace public, *Annales de la recherche urbaine*, n° 27.  
 (1985b), Les beurs et l'espace public, *Esprit*, mai-juin.
- BEAUGE G.  
 (1975), *Pour en finir avec le seuil de tolérance*, Nice, I.D.E.R.I.C. (multigr.)
- BEGAG A.  
 (1984), *L'immigré et sa ville*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BELBAHRI A.  
 (1984), Les Minguettes ou la surlocalisation du social. *Espaces et Sociétés*, n° 45 (spécial « la cohabitation pluri-ethnique »).
- BENAYOUN C., MANTOVANI J., SAINT-RAYMOND O.  
 (1987), *Situations inter-ethniques, Rapports de voisinage dans quatre quartiers toulousains*. Toulouse, Cahiers du Centre de Recherche Sociologique, n° 7.
- BENVENISTE A.  
 (1982), *La communauté judéo-espagnole : son implantation dans un quartier de Paris*, Rapport d'étude. Mission du patrimoine ethnologique (multigr.)  
 (1987), *Un exemple de spécialisation ethnique : les boutiques de la rue Sedaine*. Actes du colloque « Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France », Paris, Ed. de l'O.R.S.T.O.M.
- BLANC M.  
 (1983), Le logement des travailleurs immigrés en France : après le taudis, le foyer et aujourd'hui le H.L.M. *Espaces et Sociétés*, n° 42.  
 (1984a), *Logement et cohabitation dans la différence des cultures*. Actes du Colloque « Vers une société interculturelle », Paris, C.L.A.P.
- BLANC M. et GARINER J.P.  
 (1984b), La question communautaire ou la cohabitation pluri-ethnique. *Espaces et Sociétés* n° 45 (n° spécial « la cohabitation pluri-ethnique »).
- BORGOGNO V.  
 (1981), *Les modes d'appropriation du logement : logiques et moments de la ségrégation résidentielle*. Acte du colloque « les migrations internationales » organisé par le G.R.E.C.O. 13- Migrations internationales les 18-19-20 février 1981 (multigr.).

- (1982a), *Cadre de vie et cohabitation inter-ethnique : une action-recherche dans un grand ensemble en cours de peuplement*, Nice, IDERIC. (multigr.).
- (1982b), La cohabitation inter-ethnique et l'action du sociologue, in *Le logement des immigrés en France*. Actes des journées d'étude, Lille, O.M.I.N.O.R.
- BORGOGNO V. et ANDRESEN L.  
 (1986), Les rapports de cohabitation dans tous leurs états. Actes du Colloque « *Génération issues de l'immigration* » organisé par le G.R.E.C.O. 13-Migrations internationales les 12-13-14 juin 1985 à Lille, Paris, Arcantère.
- BOUBAKRI H.  
 (1984), La restauration tunisienne à Paris, *Études méditerranéennes* n° 7 (n° spécial « marchands ambulants et commerçants étrangers »).
- (1985), *Le petit commerce immigré du sud-tunisien à Paris*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de Géographie. Université de Strasbourg.
- BOUCHEZ  
 (1968), Villes nouvelles et bidonvilles. *Urbanisme*, n° 106.
- BOUMAZA N.  
 (1983a), Les algériens dans l'agglomération grenobloise. Différenciations internes, rapport à l'espace, *Espace-Population-Société*, n° 2.
- (1983b), Immigration et espace urbain : une approche anthropologique, *L'homme et la Société*, n° 83.
- (1984), Marginalité et autonomie, in *Autonomie sociale aujourd'hui*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- (1985), Questions de représentations dans l'immigration d'origine étrangère en France : espace et pluri-ethnicité, in *Les représentations en actes*. Actes du Colloque de Lescheraines, sept. 1985. Grenoble, Institut de géographie alpine.
- (1989), *La banlieue ethnicisée : gestion et représentation*, in « *Banlieues-immigration-gestion urbaine* ». Grenoble, Université Joseph-Fourier ; Institut de géographie alpine.
- BOUMAZA N. et MENDOUSSE P.  
 (1987), *Cohabitation et territorialité*. Grenoble, Institut de géographie alpine.
- BUTAUD J.P.  
 (1973), *Le logement des immigrés en France*, Cahiers du C.N.R.O., n° 25.
- CALAME P. et P.  
 (1972), *Les travailleurs étrangers en France* (3<sup>e</sup> partie : « *Le logement des étrangers en France* », chap. 8 à 12). Paris, Éditions Ouvrières et Éditions Économie et Humanisme.
- CARRENO J., HAYOT A., LESME F.  
 (1974), *Le quartier de la porte d'Aix à Marseille : ethnologie d'un centre urbain*, Paris, Éditions du Musée de l'Homme (Archives et documents).
- CEALIS R., JANSOLIN X.  
 (1982), Les logements des immigrés en 1975, in *Le logement des immigrés en France*. Actes des journées d'étude, Lille, O.M.I.N.O.R.
- CHAMBOREDON J.C., LEMAINÉ M.  
 (1970), Proximité spatiale et distance sociale ; les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, n° 11.
- CHAMPION J.B.  
 (1987), L'accès des étrangers au logement social, *Aspects économiques de l'Ile-de-France*, n° 19.
- CLADEL G.  
 (1979), *Question de l'exclusion sociale : le cas des cités de transit*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie, Lyon.
- COMMISSION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS (sous la présidence d'H. DUBEDOUT (1982).

- (1982), *Gestion adaptée et composition sociale : pour de nouvelles politiques d'attribution*. Rapport du groupe de travail au Premier ministre.
- (1983), *Ensemble, refaire la ville, Rapport au Premier ministre*, Paris, La documentation française.
- (1984), *Pour un quartier riche de ses différences*, Rapport au Premier ministre.
- (1986), *Les cités en question* (Colloque), Paris, Plan construction.
- CONTE M., SAHA M., TANDJAOUI H.
- (1981), *Le logement des immigrés. Analyse de différentes réponses institutionnelles et sociales*, Paris, I.C.E.I. (multigr.).
- DE RUDDER V.
- (1979), Logement et ségrégation, *Informations sociales*, n° 9-10 (n° spécial « Immigration, la métamorphose »).
- (1980), La tolérance s'arrête au seuil, *Pluriel*, n° 21.
- (1982a), *Vivent les ghettos ? G.R.E.C.O. 13*, n° 4-5.
- (1982b), La crise de l'habitat social ou la naissance des ghettos ? in *Le logement des immigrés en France*. Actes des journées d'étude, Lille, OMINOR.
- (1983), Cohabitation pluri-ethnique et seuil de tolérance, in *Différences et inégalités*, Paris, éd. Différences.
- (1984), Le logement des Maghrébins : un problème racial ? *Les Temps Modernes* n° 452-453-454 (n° spécial sur « L'immigration maghrébine en France »).
- (1987), L'obstacle culturel : la différence et la distance. *L'Homme et la Société*, janvier (n° spécial sur le racisme).
- (1988), *Le logement et l'intégration des immigrés en France*. Actes du Colloque L'immigration en France et aux États-Unis : Politiques nationales et intégrations des populations immigrées, Paris, C.E.R.I.-Fondation nationale des sciences politiques (Édition provisoire, A paraître).
- (1989), De la question du logement à la question ethnique, in « *Banlieues-immigration-gestion urbaine* », Grenoble, Institut de géographie alpine.
- (1990), Les enjeux de la cohabitation, *Migrants-Formation*, n° 80, mars.
- DE RUDDER V., GUILLON M., (1987), *Du marché d'Aligre à l'îlot Chalon*, Paris, l'Harmattan.
- DESCLOITRES R.
- (1967), *Les travailleurs étrangers : leur adaptation au travail industriel et à la vie urbaine*, Paris, O.C.D.E.
- DOS SANTOS J.R., MARIÉ M.
- (1973), L'immigration et la ville, *Espaces et Société*, n° 8.
- DOURLENS C. VIDAL-NAQUET P.
- (1984), Attribution des logements H.L.M. et gestion territoriale des différences. *Espaces et Sociétés*, n° 45 (n° spécial sur « La cohabitation pluri-ethnique »).
- DUPUY S.
- (1988), *Le jardin secret des attributions*, Paris, Ministère de l'équipement, du logement et des transports, Médina.
- FAIDUTTI-RUDOLPH A.M.
- (1964), *L'immigration italienne dans le sud-est de la France*. (Thèse d'état, Université de Paris-V), Gap, Ed. Uphrys, Louis Jean.
- FORET C.
- (1983), *La Saulaie ou l'équilibre en sursis. Captivité et interculturalité dans un quartier populaire*, Lyon, Ariese, (multigr.).
- (1986), *Trajectoires de l'exclusion : recomposition sociale et processus de territorialisation dans l'espace d'une co-propriété disqualifiée*, Paris, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, (multigr.).
- FOURNIER-LIBERMANN A.
- (1977), *La vie dans les foyers de travailleurs immigrés de la région parisienne*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de sociologie. Université de Montpellier - III.

GINESTY-GALANO M.

(1984), *Les immigrés hors la cité : le système des foyers (1973-1982)*, Paris, Ed. l'Harmattan.

G.I.S.T.I.

(1973), *Études sur les foyers de travailleurs migrants*, Paris, G.I.S.T.I., (multigr.).

(1979), *Grève des loyers : remise au point*, Paris, C.I.E.M.M.

GRUEL L.

(1985), Conjurant l'exclusion. Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés. *Revue française de sociologie*, vol. XXVI.

GULLON M.

(1975), Immigrés dans la ville : la population étrangère de Villeneuve-le-Roi. *Images du Val-de-Marne*, A.G.E.R. 94, n° 13, juill.-sept.

GULLON M. et DE RUDDER V., et SIMON G.

(1977), *La population étrangère dans le département de la Seine-Saint-Denis*, Paris, E.R.S.M.O.I.-C.N.R.S. et F.A.S., (multigr.).

(1978), La répartition des étrangers en Région Parisienne. Aspects statistiques de l'Île-de-France. Supplément-études n° 3.

(1983), Français et étrangers dans l'agglomération parisienne. *Actes du Colloque de Géographie sociale (Lyon 1982)*, Paris.

(1988), *Les ménages étrangers en France : évolution et disparités spatiales. Espaces-Populations-Sociétés*, n° 3.

GULLON M. et TABOADA-LÉONETTI I.

(1987), *Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, Paris, l'Harmattan.

GULLON M., DE RUDDER V., SIMON G., *La population étrangère dans le département de la Seine-Saint-Denis*, Paris, E.R.S.M.O.I.-C.N.R.S. et F.A.S. (multigr.)

HASSOUN J.P. et TAN Y.P.

(1987), Les chinois de Paris : Minorité culturelle ou constellation ethnique, *Terrain*, n° 7.

(1987), La danse du Lion à Paris. Aspect d'un capital ethnique ? *Actes du colloque « Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France »*, Paris, O.R.S.T.O.M.

HAYOT A.

(1975), Immigration, seuil de tolérance et crise urbaine. *Sociologie du sud-est*, n° 5-6 (Actes du colloque du C.I.R.D.O.M. sur le seuil de tolérance aux étrangers).

HELIOT G.

(1971), Le logement des travailleurs immigrés. *Espaces et Sociétés*, n° 4.

HERVOT M. et CHARRAS M.A.

(1971), *Bidonvilles : l'enlissement*, Paris, Maspéro.

JACQUIER C., JEANTET A. et LECONTE G.

(1977), *Gestion institutionnelle de l'immigration*, Grenoble, G.E.T.U.R. et Ministère de l'équipement, 208 p.

JOSEPH I.

(1984a), *Le gouvernement français reconnaît Les Minguettes*, in Actes du Colloque Du bon usage de la ville, Bruxelles.

(1984b), Urbanité et ethnicité, *Terrain*, n° 3.

(1984c), Bronzeville 1984, *Terrain*, n° 3.

KATUSZEWSKI J., OGIEN R.

(1981), *Réseaux d'immigrés : ethnologie de nulle part*. Paris, Éditions Ouvrières.

KOUDJIKANIAN A.A.K.

(1975), *Les arméniens dans la région Rhône-Alpes : Essai sur les rapports d'une minorité ethnique avec son milieu géographique d'accueil*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de géographie, Université de Lyon-II.

LÉGER A., TRIPIER M.

- (1986), *Fuir ou construire l'école populaire*, Paris, Librairie des Méridiens-Klinksieck.
- LÉVY J.P.  
(1984), Ségrégation et filières d'attribution des logements sociaux locatifs. *Espaces et Sociétés*, n° 45 (n° spécial « La cohabitation pluri-ethnique »).
- LISCIA C.  
(1973), *Les cités de transit*, Paris, G.I.S.T.I.
- LISCIA C. et ORLIC F.  
(1974), Les cités de transit : un grand renfermement. *Les Temps Modernes*, décembre.
- MANTOVANI J., SAINT-RAYMOND O.  
(1984), Espace et coexistence inter-ethnique. *Espaces et Sociétés*, n° 45 (n° spécial « La cohabitation pluri-ethnique »).
- MARIÉ M.  
(1975), Quelques réflexions sur le concept de seuil de tolérance. *Sociologie du sud-est* n°5-6 n° spécial « le seuil de tolérance aux étrangers », Actes du Colloque du C.I.R.D.O.M).
- MARIÉ M., En collab. avec ALLAL T., BUFFARD J.P., REGAZZOLA T. (1973), *La fonction-miroir... On croit parler des immigrés alors qu'en fait*. Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble (réédité en 1977 sous le titre *Situations migratoires*, Paris, Galilée..).
- MICHEL A.  
(1955), *Les travailleurs algériens en France*, Paris, éd. du C.N.R.S.  
(1959), *Famille, industrialisation, logement*, Paris, éd. du C.N.R.S.  
(1962), Tendances nouvelles de la sociologie des relations raciales. *Revue française de sociologie*, n° 2.
- PÉTONNET C.  
(1968), *Ces gens-là*, Paris, Maspéro.  
(1970), Réflexions au sujet d'une ville vue par en-dessous, in *l'Année sociologique*.  
(1978), *Contribution à l'étude ethnologique des néo-prolétariats urbains. Ethnologie des banlieues*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Université de Paris V, Faculté des Lettres et Sciences humaines.  
(1979), *On est tous dans le brouillard*, Paris, Méridiens.  
(1982), *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- PINÇON M.  
(1981), *Les immigrés dans les HLM*, Paris, Centre de sociologie urbaine.
- PINSON D.  
(1988), Relations entre espace de l'habitat et comportements ethniques. Acte du séminaire « *Banlieues-immigration-gestion urbaine* ». Grenoble, Institut de géographie alpine. (Édition provisoire. A paraître).
- POCHE B.  
(1984), Lorsque l'étranger cesse de l'être ou le pouvoir intégrateur du local : schizzi. Actes du Colloque de l'AI.S.L.F. « *Les figures de l'étranger* », Arles.
- RAULIN A.  
(1987a), Mise en scène des commerces maghrébins parisiens, *Terrain*, n° 7.  
(1987b), Où s'approvisionne la culture ? in *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Paris, Éditions des travaux historiques et scientifiques.
- SAADI M.  
(1982), Cohabitation et relations inter-ethniques à la Goutte d'or, *Pluriel*, n° 31.
- SAYAD A.  
(1980), Le foyer des sans-familles, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33.
- SELIM M.  
(1985), L'étranger au quotidien, *L'homme et la société*, n° 77-78.

« *Le seuil de tolérance aux étrangers* »

(1975), n° spécial (5-6) de la revue *Sociologie du sud-est* (Actes du Colloque du C.I.R.D.O.M.).

SIMON G.

(1978), *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Thèse d'État de géographie. Université de Poitiers. Édité par l'Auteur.

SIMON-BAROUE I.

(1982), Un pas vers l'autre : le marché de Rennes. *Informations sociales*, n° 8.

(1984), Être cambodgien à Rennes en 1982 in *La France au pluriel*, Paris, éd. l'Harmattan.

TABOADA-LÉONETTI I. en collaboration avec GULLON M.

(1988), *Les immigrés des beaux quartiers ; la communauté espagnole dans le XVI<sup>e</sup>*, Paris, l'Harmattan.

## Résumé — Abstract — Resumen

### *La recherche sur la coexistence pluri-ethnique*

L'article fait un large bilan de la recherche concernant la question de la coexistence pluri-ethnique dans les villes en France qui n'a suscité que très tard l'attention des chercheurs ; et encore les premiers travaux sont-ils souvent descriptifs et cantonnés à l'économie de la main-d'œuvre et à des polémiques de type macro-social sur la ségrégation. L'influence de l'ethnologie urbaine permet une analyse des modes de vie, la stabilisation et l'installation des immigrants orientent les études vers la question de la cohabitation surtout à partir de 1980, mais celle-ci, non plus que la « différence ethnique », d'ailleurs peu valorisée par la tradition scientifique française, ne sont pas en elles-mêmes des objets scientifiques. L'auteur propose quatre niveaux possibles d'analyse : les rapports sociaux inter-ethniques, les relations sociales correspondantes, les représentations réciproques des groupes, les représentations de la coexistence elle-même, et insiste sur l'écart entre discours et pratiques de la cohabitation.

### *The research on multi-ethnic coexistence*

This paper gives a large review of the research on multi-ethnic coexistence in the towns in France, which has only recently attracted the researchers' interest. The first studies were often descriptive and concerned only with the economy of the work force and with the controversy over macro-social aspects of segregation.

The influence of urban ethnology opened way to an analysis of ways of life, while the stabilisation and settling down of the immigrant population have oriented studies towards the question of cohabitation many since 1980. However, neither the latter nor the question of « ethnic difference », which is given little credit in the French scientific tradition, are scientific objects as such. The author suggests four possible levels of analysis: inter ethnic social exchanges, their related social relations, reciprocal group representations, representations of coexistence, she also insists on the gap between discourses on and practices of cohabitation.

*La investigación sobre la coexistencia étnica pluralista*

Este artículo expone un extenso balance del problema de la coexistencia pluriétnica en las ciudades francesas, problema que ha llamado tardíamente son meramente descriptivos y encasillados dentro de los problemas económicos de mano de obra, no suscitando más que polémicas de tipo macro-social sobre el tema de la segregación. La influencia de la etnología urbana permite un análisis de las maneras de vivir mientras que el estudio del establecimiento y la estabilización de los inmigrantes nos orientan hacia la cuestión de la cohabitación, especialmente a partir de 1980. Estos dos últimos, de forma análoga al estudio de la diferencia étnica, poco valorizado dentro de la tradición científica francesa, no son reales objetos científicos. El autor nos propone un análisis de cuatro niveles: las relaciones sociales inter-étnicas, las representaciones de la coexistencia y finalmente el problema de la inadecuación entre las prácticas discursivas y las prácticas de cohabitación.